

ALTERNATIF bien • être

LE JOURNAL D'INFORMATION DES SOLUTIONS ALTERNATIVES DE SANTÉ • FÉVRIER 2019 • N°149

Ondes et électro sensibilité : la solution de Jacques Surbeck

Au même titre que la cigarette il y a quelques décennies, les ondes omniprésentes sont une bombe à retardement sanitaire, que les industriels et les financiers étouffent efficacement. Pourtant, sa capacité de nuisance est de moins en moins douteuse. Notre chroniqueur Pierre Lance présente ici une solution qui pourrait permettre de réduire les méfaits des appareils connectés qui nous entourent.

L'être humain de notre siècle est encerclé, traversé, transpercé d'ondes de toute nature. Mais étant donné que ses cinq sens ne les perçoivent pas et ne peuvent donc l'en avertir, il navigue en toute insouciance dans un océan de radiations, dont certaines peuvent perturber gravement le fonctionnement de son organisme, quoique prétendues sans effets notoires par ceux qui les émettent ou les distribuent.

Sensibilisé à ce problème depuis de nombreuses années, le chercheur suisse Jacques Surbeck s'est consacré au développement de moyens de protection contre ces ondes néfastes.

Membre de la Commission internationale de la santé au travail, ses travaux ont été couronnés de médailles d'or par des jurys scientifiques internationaux, tels que celui du Salon mondial des inventions de Genève et celui du Kuwait Science Club.

Les dispositifs de protection fournis par sa société, la SEIC, consistent, d'une part, en mini sphères contenant des solutions d'oxydes de terres rares, qui sont à fixer de chaque côté d'un écran d'ordinateur, et, d'autre part, en puces à coller sur la face arrière d'un téléphone portable. Toutes les instructions d'installation précises sont fournies et doivent être scrupuleusement respectées. *À ma connaissance, il n'existe pas de système mis au point plus efficace, du moins en Europe.*

Mais avant de parler des protections, faisons le point sur ce que l'on sait de la nocivité de ces ondes, que d'aucuns affirment qu'elles sont inoffensives ou prétendent que les preuves scientifiques de leur malfaisance ne sont pas réunies.

La vérité essentielle est que tous nos appareils communicants comme les Smartphones, écrans, ordinateurs, télévisions, téléphones sans fil, tous générateurs de REMP (radiations électromagnétiques pulsées), ainsi que les ondes wifi omniprésentes, sont nocifs envers toutes les cellules vivantes, humaines, animales ou végétales.

Bien entendu, la gravité des effets dépend principalement de la fréquence d'utilisation de ces appareils et du temps passé à leur contact.

Or, si certains utilisent raisonnablement leur téléphone portable, c'est-à-dire uniquement pour des appels brefs et urgents, d'autres, et notamment de nombreux adolescents, sont branchés en quasi permanence pour des échanges dont l'utilité ou la pertinence sont souvent rien moins qu'évidentes.

Les Hongrois se sont penchés sur la question

Plusieurs organismes officiels hongrois, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur de Hongrie, ont décidé de mener de vraies expérimentations scientifiques et médicales sur ces nocivités « ondoyantes ». Et afin de sensibiliser les chefs d'entreprise, ils ont en priorité étudié leurs conséquences sur la productivité des salariés. Ce travail a été effectué sous le contrôle des organismes suivants :

L'université de Budapest (département de l'économie et des sciences sociales) ;

Le Centre national de santé, ergonomie et d'études psychologiques (Dr L.Tamas) ;

L'Institut Hippocampus.

Les résultats constatés sur les membres du personnel travaillant devant écran avec protections actives ou sous écrans munis de placebos inactifs sont sans appel et les suivants :

Amélioration de la rapidité du travail avec protection : +11,45 % versus placebo.

Diminution des erreurs avec protection : -10,03 % versus placebo.

Amélioration de la mémoire rapide avec protection : +16,95 % *versus* placebo.

Amélioration de la mémoire à long terme avec protection : +6,62 % *versus* placebo.

Fatigue/altération de la vision avec protection : -29,70 % *versus* placebo.

Troubles musculosquelettique avec protection : -18 % *versus* placebo.

Il est donc parfaitement évident que l'intérêt bien compris des entreprises, ainsi que celui des organismes d'assurance-maladie, est de protéger leurs employés des ondes nocives émises par leurs outils de travail.

J'ajouterai pour ma part qu'il convient de ne pas réduire l'ampleur du problème aux personnes «électrohypersensibles». Cette hypersensibilité de certains individus, qui nous servent en quelque sorte de «vigies», ne doit pas donner à penser que les moins sensibles ne sont pas atteints. Car *personne n'échappe à la nocivité des radiations électromagnétiques pulsées*, mais certains usagers y résistent mieux que d'autres, comme il en est de même pour toutes les agressions. N'oublions pas que la diversité des réactions individuelles est immense.

Par ailleurs, il est bon de s'interroger sur certaines pathologies dont l'origine est ignorée, faute de prendre en compte les perturbations induites par nos appareils. Rappelons que le sang humain comporte des hématies (globules rouges) qui doivent leur couleur à l'hémoglobine, une métalloprotéine contenant du fer. Or, les hématies sont « polarisées » par les ondes d'un téléphone portable et deviennent alors des « micro-aimants en suspension », qui tendent naturellement à s'agglutiner et peuvent constituer un bouchon, d'où les infarctus blancs ou AVC sans cause biologique, que le corps médical a déjà constaté sans pouvoir les expliquer. Ceci a pu être mis en évidence dans deux laboratoires d'hématologie (Paris et Genève), dont les responsables ont empêché la publication et l'homologation.

L'omerta imposée sur ce sujet bloque toute reproduction par les laboratoires accrédités de France, Suisse, Belgique, Italie qui ont été sollicités pour ce faire. Grâce aux recherches et appareils du Pr K. Korotkov de Saint-Pétersbourg, il est démontré qu'une conversation de 10 minutes sur un téléphone portable sans protection détruit environ 30 % du champ vital (le *Qi* de la médecine chinoise), alors que le même sujet protégé par les éléments que propose Jacques Surbeck voit son «Qi» intégralement protégé de ces ondes nocives. Toutes les preuves de ces assertions et les résultats des analyses de laboratoires sont à la disposition des personnes qui voudraient en prendre connaissance auprès de la SEIC SA sise à Genève.

Il est aujourd'hui impossible de se passer de ces ondes, qui constituent le « tissu » cognitif du monde moderne et dont l'utilisation généralisée *concerne désormais toute l'humanité*. Car même si vous n'utilisez pas vous-même de Smartphone, le seul fait d'emprunter un moyen de transport collectif vous mettra aussitôt à la merci des ondes nocives émises par tous vos voisins qui en auront un dans la main. Dans nos pays, le nombre des EHS (électro hypersensibles) est en constante progression (de 3,6 % de la population en 2012 à plus de 5 % aujourd'hui). Plus d'une personne sur vingt souffre des ondes et, faute d'information, ne sait comment s'en protéger. Or, utiliser des protections est le seul moyen de parer à cet envahissement, sauf à limiter drastiquement l'utilisation des appareils.

À ce propos, France TV Info nous informait, le 16 septembre 2014, que les patrons de la Silicon Valley (Apple, Google, Twitter, etc.) limitaient l'usage des nouvelles technologies chez leurs propres enfants, estimant qu'elles pourraient nuire à leur développement. Steve Jobs déclarait en 2010 : « À la maison, nous limitons l'usage des gadgets technologiques. » Et le *New York Times* confirmait que de nombreux dirigeants de la Silicon Valley tenaient leurs enfants à l'écart des nouvelles technologies.

C'est ainsi que Chris Anderson, directeur exécutif d'une firme fabriquant des drones, limite le temps d'utilisation de tous les appareils électroniques de sa maison. À tel point que ses enfants les accusent, lui et sa femme, « d'être des fascistes bien trop inquiets au sujet de la technologie » ; « C'est parce que nous en connaissons personnellement les dangers », répond Chris Anderson au *New York Times*.

En 2014, les ventes mondiales annuelles de Smartphones dépassaient le milliard d'unités. En 2017, 73 % de la population française âgée de 12 ans et plus possède un Smartphone. Selon le site ConsoGlobe, il y aurait 7,7 milliards de Smartphones actifs en 2018 sur la planète, soit 7,7 milliards d'unités, c'est-à-dire davantage que d'habitants sur Terre.

D'autre part, un groupe de 5 jeunes lycéennes danoises de l'école de Hjallerup ont mené une expérience sur des graines de cresson. Ces étudiantes avaient pour objectif de déterminer si, oui ou non, les ondes wifi influençaient le développement de certains végétaux. Les résultats sont effarants. Pendant douze jours, les étudiantes ont étudié deux groupes de semences de cresson, le premier exposé aux ondes wifi, le deuxième isolé de toute radiation.

Résultat : les graines exposées n'ont presque pas germé et quelques-unes ont même muté, alors que celles situées dans la chambre sans radiations se sont développées sans problème.

Connaissez-vous la « démence numérique » ?

Cette pathologie se caractérise par la détérioration de la fonction cérébrale à la suite de l'utilisation abusive de technologies numériques. La Corée du Sud est l'un des premiers pays qui a adopté les technologies sans fil par les radiofréquences artificielles micro-ondes. Aujourd'hui, plus de 85 % des Coréens âgés de plus de 16 ans ont un Smartphone. Un rapport du ministère coréen de la science (MSIP) constate que 18,4 % des Sud-Coréens âgés de 10 à 19 ans utilisent leurs Smartphones plus de 7 heures par jour. À titre de comparaison, l'Américain moyen utilise son Smartphone 58 minutes par jour. Le psychiatre Park Ki-jeong a observé que « 10 à 15 % des utilisateurs ont des troubles cognitifs légers et développent une démence ».

Les symptômes courants de la démence numérique consistent en troubles de la mémoire, une capacité d'attention et d'analyse réduite, ainsi que des troubles affectifs. Il va sans dire que ces effets néfastes s'ajoutent à ceux décrits précédemment et résultent de l'impact des ondes elles-mêmes. On peut se protéger des ondes, mais nul ne peut protéger l'individu de ses propres excès, sauf parfois ses propres parents, dans une certaine mesure. Ainsi, sous quelque aspect que l'on examine le problème, nous sommes confrontés à l'un des plus dangereux phénomènes produits par la technologie moderne de communication. Il est donc capital de nous en protéger et, surtout, d'en protéger les jeunes générations.

Pierre Lance

Pour toutes informations complémentaires sur les moyens de protection mis au point par Jacques Surbeck, adressez-vous à :

SEIC SA 3, Rue du Léman, CH 1201 Genève, Suisse

Tél. : 00 41 022 732 5540

Sites internet : www.emf-bioshield.com + www.telwifi.ch

Le 10 octobre 2014, Le Monde économique publiait cette interview de Jacques Surbeck :

Le Monde économique : L'électro-hypersensibilité est une maladie peu connue du grand public. Comment cette pathologie se manifeste-t-elle au quotidien pour les patients ?

Jacques Surbeck : *Par un stress cellulaire consistant en céphalées, troubles neurologiques touchant la sensibilité superficielle et profonde, troubles de l'attention et de la concentration, puis une atteinte du système nerveux central qui se manifeste par la survenue d'une triade symptomatique consistant en insomnie, fatigue et dépression (Pr D. Belpomme).*

LME : **Bien que les symptômes de l'électrohypersensibilité soient reconnus par l'Organisation mondiale de la santé, nombreux sont les professionnels de santé qui doutent de la réalité de cette pathologie. Comment expliquez-vous cela ?**

J.S. : *Par une désinformation soigneusement orchestrée et financée par crainte des conséquences juridiques et financières qu'engendrerait la reconnaissance officielle de ces nuisances, dont les assureurs excluent la couverture par leurs polices RC. En Suède, le Pr S. Hansson Mild (de l'université de Göteborg) a publié une étude montrant une augmentation de 300 % des cancers du cerveau chez les utilisateurs à long terme des téléphones portables et sans fil au cours des 5 dernières années (Journal international d'oncologie, vol. 22). Alors que la Cour suprême d'Italie a reconnu l'origine causale des ondes dans le déclenchement d'un tel cancer, ouvrant la porte à une jurisprudence dans les pays de la CE. C'est pourquoi, en Israël, un opérateur de téléphonie mobile a « acheté » pour l'équivalent de 100 000 francs suisses le retrait d'une plainte déposée à son encontre par une victime des ondes.*